



La France, une amie proche



Plus de 44 300 ressortissants français sont établis au Luxembourg et représentent donc la deuxième communauté nationale étrangère du Grand-Duché (avec 15,79%), derrière la communauté portugaise. En 2017, environ 3 900 Français sont arrivés au Luxembourg – dépassant les Portugais dans les nouveaux arrivants au Grand-Duché et ce pour la première fois depuis les années 60.

Par ailleurs, plus de 91 000 travailleurs frontaliers résidant en France franchissent la frontière pour travailler au Luxembourg, un chiffre en progression de plus de 20% depuis 2010. La plupart d'entre eux travaillent dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles (14 350 personnes), suivi des services administratifs et de soutien (12 470) et de l'industrie manufacturière (10 770). Le Luxembourg représente le second pays de destination pour les frontaliers provenant de l'Hexagone, derrière la Suisse qui accueille plus de 173 000 travailleurs pendulaires. À noter que la France est l'État membre qui envoie les plus gros effectifs de travailleurs à l'étranger – quelque 438 000 frontaliers (Eurostat 2016).

On dénombre environ 10 000 Luxembourgeois résidant dans l'Hexagone, dont 4 000 étudiants. Parmi les villes universitaires les plus prisées figurent Strasbourg, Paris, Metz et Nancy.

LES ÉCHOS

Représentation diplomatique

La France a été l'un des deux premiers pays qui a vu l'installation d'une représentation diplomatique luxembourgeoise et ce dès 1867. Le 1^{er} septembre 2017, Martine Schommer a pris ses fonctions d'ambassadeur du Luxembourg en France, avec coaccreditation à Monaco. Le Luxembourg dispose en outre d'un consulat général à Strasbourg et de neuf consuls honoraires en France (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Toulouse). La représentation de la République française au Luxembourg est assurée par l'ambassadeur Bruno Perdu, qui a pris ses fonctions à la mi-juin 2017.

Quarante ans d'attente

La dernière visite d'État en France remonte à septembre 1978, quand le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte furent reçus au palais de l'Élysée par le président Valéry Giscard d'Estaing et son épouse Anne-Aymone. Sur invitation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, le président François Hollande avait effectué une visite officielle au Luxembourg le 6 mars 2015. Il s'agissait de la première visite officielle d'un chef d'État français depuis la visite d'État du président François Mitterrand au Grand-Duché à la mi-janvier 1992.



Le couple grand-ducal a été superbement accueilli à l'Élysée par le président Macron et son épouse.

Des retrouvailles chaleureuses

La rencontre entre le couple grand-ducal et le président français, 40 ans après la dernière visite d'État en France, a été à la hauteur de ce moment historique.

Cavalerie et motards, tapis rouge et dorures : la France a accueilli comme il se doit l'importante délégation luxembourgeoise. Retour sur une première journée chargée, tant en rendez-vous qu'en symboles.

De notre envoyé spécial à Paris, Romain Van Dyck

À cœur de la Ville lumière, les ors de la République resplendent déjà en tout lieu. Imaginez maintenant une grande escorte composée de 140 chevaux et de 28 motards de la garde républicaine vous conduisant jusqu'au tapis rouge du palais de l'Élysée, et vous aurez une illustration de cette savoureuse expression française qu'est «mettre les petits plats dans les grands»!

C'est dans cet écrin luxueux que le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa ont été accueilli hier matin.

L'accueil a été des plus chaleureux, dès l'arrivée du cortège : Emmanuel

Macron attendait le couple grand-ducal sur le perron de l'Élysée, avec un sourire qu'il ne réserve pas forcément à tous les invités. Le message est clair, le Luxembourg est en terre amie. Brigitte Macron, dans une robe d'un bleu très européen (et très «En marche!»), s'est également montrée très chaleureuse. Après l'entretien en tête-à-tête avec ses invités, elle raccompagnera ainsi la Grande-Duchesse, main dans la main pour descendre le tapis rouge du perron.

La garde d'honneur passée en revue

Une petite demi-heure auparavant, le couple grand-ducal et sa délégation avaient été accueillis officiellement aux Invalides en présence de la ministre française chargée des Affaires européennes, Nathalie Loiseau. Après l'interprétation des hymnes nationaux, le chef d'État a passé en revue la garde d'honneur composée de quatre grandes forces – la garde républicaine, l'armée de terre,

la marine nationale et l'armée de l'air – dans la cour d'honneur.

En début d'après-midi, le couple grand-ducal, les ministres Étienne Schneider et Pierre Gramegna ont assisté à un déjeuner de hauts responsables économiques et à un forum économique intitulé «France-Luxembourg : plus que des voisins». Ce dernier s'est tenu à la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France et a permis aux entreprises luxembourgeoises d'entrer en contact ou d'approfondir leurs relations avec les entreprises locales.

En fin d'après-midi, le couple grand-ducal a été accueilli pour une entrevue à l'hôtel de Lassay par le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, en présence du ministre Jean Asselborn.

Enfin, un dîner de gala au palais de l'Élysée offert en l'honneur du couple grand-ducal par le président de la République française, Emmanuel Macron, et son épouse Brigitte, a clôturé cette première journée de la visite d'État.



Le couple grand-ducal dans la cour des Invalides.



À l'Élysée, le couple grand-ducal s'est entretenu avec le président Emmanuel Macron et son épouse Brigitte.



La garde républicaine a escorté le couple grand-ducal pour sa venue dans la capitale française.



«Un moment très fort pour nos deux pays»

La France et le Luxembourg sont «plus que des voisins» : ils sont aussi de grands partenaires économiques. Premier jour d'une visite d'État déjà présentée comme historique.

La visite d'État de trois jours qui a débuté hier est sans précédent : elle va emmener la quasi-totalité du gouvernement ainsi qu'une importante délégation économique de Paris à Toulouse. Au menu : les impôts, la mobilité transfrontalière, et plus globalement les liens économiques que les deux voisins veulent renforcer.

De notre envoyé spécial à Paris, Roman Van Dyck

Brigitte Macron et Maria Teresa descendant le perron de l'Élysée, main dans la main : l'image n'aura pas échappé à l'armée de photographes présente hier matin à Paris. Un premier geste symbolique d'une visite d'État qui, à coup sûr, en regorgera.

«La visite d'État en France est un moment très fort dans la relation entre nos deux pays. Car au-delà de la langue française, de notre histoire commune, la France et le Luxembourg sont aussi des partenaires de longue date», rappelle ainsi le Grand-Duc Henri. Il participait, en compagnie d'une impressionnante délégation économique et politique, à un forum à la Chambre de commerce française, intitulé «France - Luxembourg : plus que des voisins».

Ce premier temps fort a donné le «la» de la visite d'État, placée sous le sceau du partenariat économique. Didier Kling, président de la Chambre de commerce de Paris où se tenait ce forum, précisait ainsi la force de ce lien : «La France représente le troisième pays en termes d'investissement direct au Luxembourg. Plus de 870 entreprises françaises sont implantées au Luxembourg, ce qui représente près de 20 000 emplois.» À l'inverse, de nombreuses multinationales actives sur le territoire français ont leur base au Luxembourg. «Les partenariats se sont multipliés ces dernières années, en technologie, santé, environnement, etc. Il faut les renforcer, notamment dans la logistique, où le Luxembourg veut se positionner comme plateforme logistique mondiale, et dans le numérique où le Luxembourg souhaite devenir une start-up nation.»

Le ministre de l'Économie, Étienne Schneider, précise : «Des pistes de coopération méritent d'être approfondies dans des secteurs comme la logistique, en raison de la présence d'entreprises logistiques françaises et luxembourgeoises de part et d'autre de



Le Grand-Duc Henri : «Au-delà de la langue française, de notre histoire commune, la France et le Luxembourg sont aussi des partenaires de longue date.»

la frontière. Dans le fret ferroviaire multimodal, il s'agit de trouver une approche collaborative, afin de mutualiser davantage les compétences et les flux en vue de l'établissement d'une éventuelle liaison ferroviaire régulière vers la Chine.»

Il poursuit : «Nos pays sont unis par des relations économiques intenses qui sont en partie dues à la capacité du Luxembourg à se hisser soit à un rang de pionnier, soit à celui de partenaire de premier choix, notamment avec la France, soit les deux à la fois.» Il cite en exemple le fait que le «Luxembourg est le premier pays en Europe à se doter d'une législation pour auto-

riser l'exploitation des ressources sur des corps célestes, comme les astéroïdes.» Et justement, en juillet 2016, un rapport commandité par le Premier ministre Manuel Valls sur la stratégie de l'industrie spatiale dans l'Hexagone présentait le secteur spatial luxembourgeois comme «efficace et aligné».

➤ Faciliter la vie des frontaliers

Une industrie spatiale qui sera justement valorisée demain lors du lancement officiel à Toulouse de la coopération entre le Luxembourg et Airbus «dans le développement capacitaires de la défense nationale

et européenne». En marge de ce forum, le ministre des Finances, Pierre Gramegna, est revenu sur l'une des mesures phares de la nouvelle convention fiscale qui va être signée ce mardi avec la France : l'assouplissement du télétravail. «L'accord que la France et le Luxembourg vont signer (aujourd'hui) prévoit une tolérance de 29 jours durant laquelle ils ne sont pas obligés de travailler sur le territoire luxembourgeois. Jusqu'à présent, il n'y avait pas une telle clause de tolérance dans la convention avec la France. Avec l'Allemagne nous avons une clause de 19 jours, avec la Belgique, de 24 jours, et donc la clause avec la France est la plus gé-

néreuse. Cela donnera de la flexibilité et cela facilitera la vie des entreprises et des frontaliers.»

Autre thème qui sera évoqué durant cette visite d'État et qui concerne de nombreux frontaliers, la mobilité ferroviaire : «On veut améliorer le trafic avec la France pour que davantage de frontaliers délaissent la voiture», déclare le ministre. Reste à voir comment les trains bénéficieront de cette déclaration d'intention. Enfin, d'autres thèmes transfrontaliers comme la cybersécurité et la logistique devraient figurer au menu de cette visite d'État qui, par son ampleur et ses enjeux, est déjà qualifiée d'historique.

C'est le Gramegna show!

Le ministre des Finances n'a pas été avare de bons mots. Morceaux choisis.

Pensez donc! : «La relation entre le Luxembourg et la France est d'une intensité rare. Donc même si parfois, dans les hautes sphères du pouvoir, nos deux pays ne sont pas d'accord, on peut s'entendre. Parce qu'on parle la même langue, qu'on a souvent fait les mêmes études, qu'on a appris des mêmes penseurs... Même si je dois dire qu'au Luxembourg, on ne peut pas se cantonner à nos propres penseurs, car ce serait un peu réducteur.»

Rassemblement national : «Bien-tôt, au Luxembourg, une personne sur deux ne sera pas luxembourgeoise. Et ça se passe très bien. On n'a pas d'extrême droite et pas de parti populiste» (NDLR : nous lui laissons la responsabilité de cette affirmation).

Triple hourra! : «L'État doit faire en sorte que ses finances soient équilibrées. Je suis persuadé que des

Français présents ici pensent qu'au Luxembourg, les euros poussent sur les arbres. Si nos finances sont saines, c'est parce qu'on prend les décisions nécessaires! Notre gouvernement a parfois dû prendre des mesures peu populaires et, résultat, notre budget est maintenant à l'équilibre ou proche de l'être. C'est pourquoi notre pays est triple A!»

➤ «On est un leader de la finance verte»

Victime de la mode... ou pas : «La transparence fiscale change. En 2014, le gouvernement a décidé d'abandonner cette tradition (de secret bancaire) pour s'adonner à la mode (!) de l'échange d'informations. Avec le recul, on sait que c'était la bonne décision. Le monde change, donc le Luxembourg doit s'adapter. Et aujourd'hui, le monde

bancaire se porte mieux qu'il y a quatre ans.»

Mise au vert : «On est un leader de la finance verte! On a un tiers des fonds de microfinance, on est un des pionniers, notamment pour les fonds qui financent le problème du changement climatique. La Bourse de Luxembourg fait la cotation officielle de 50 % de toutes les obligations vertes au monde!»

Petit pays, grosse croissance : «Notre pays se porte bien. D'ailleurs, Monsieur Schneider a eu la discrétion de ne pas dire que le taux de croissance luxembourgeois était de 4 %...» (Et pan dans les dents, la France!).

Autofestival : «Si la France et l'Allemagne sont le moteur de l'Europe, alors le Luxembourg est l'huile qui fait tourner ce moteur. Donc on fera de notre mieux!»

Romain Van Dyck

Oscar franco-luxembourgeois

«Comme dans toute l'Europe, le secteur des industries créatives a connu une croissance significative au Luxembourg avec l'existence aujourd'hui de plus de 2 200 entreprises», se réjouit le ministre Schneider. «Il faut relever que les productions et coproductions cinématographiques enchaînent les prix internationaux, parmi lesquels la plus emblématique, l'Oscar en 2013, pour

la coproduction franco-luxembourgeoise *Mr Hublot*. Ce court métrage d'animation a été créé par un studio établi au Grand-Duché et dont le patron, Laurent Witz, est de nationalité française. L'avenir de l'industrie créative, en général, et celui du film luxembourgeois, en particulier, passent par un renforcement des collaborations dont *Mr Hublot* en est un parfait exemple.»

Sans les mains!

«La France et le Luxembourg souhaitent aussi se positionner comme précurseur dans d'autres technologies d'avenir», poursuit le ministre Schneider. «Avec l'Allemagne, nos deux pays ont décidé la mise en place d'une zone expérimentale transfrontalière pour la conduite automatisée et connectée. Il s'agit d'une première en Europe qui permettra à l'industrie et à la recherche de tester des technologies innovantes sur toutes les catégories de routes. Nous instaurons ainsi un échange d'expériences portant sur les problèmes juridiques et techniques rencontrés lors de l'utilisation transfrontalière de la conduite automatisée et connectée dans un environnement réel.»